

**De:** [REDACTED]  
**Envoyé:** samedi 6 novembre 2021 10:32  
**À:** Plum  
**Objet:** franges agricoles et paysagères

Bonjour,

Je me permets cette remarque concernant les franges agricoles et paysagères. Au-delà de l'aspect esthétique indéniable et de la logique d'une transition douce, il est nécessaire de conserver ces zones et **d'inciter au développement de zone de maraichage, d'arboricultures... sur ces terres de transition** pour développer l'emploi de proximité et assurer l'approvisionnement alimentaire Bio sur des terres préservées au niveau environnemental

D'une part cela s'inscrit dans la logique et

1. Le développement du « **droit à l'alimentation** » **saine** qui est inscrit dans la loi
2. Permet de développer des **circuits courts** (donc moins de logistique polluante) et gain économique (diminution du coût du transport dans le prix du produit final... comme dans nombre de communes rurales)
3. Permet de **développer du lien social** (proximité producteurs – acheteurs)...
4. De **répondre à la diminution continue du nombre de maraichers et arboriculteurs** locaux comme on le constate par exemple sur les marchés du quai du roi, de la madeleine...
5. De développer **de l'emploi de proximité** (une petite exploitation emploie en moyenne 2 à 5 personnes. 60% des jeunes agriculteurs qui veulent s'installer aujourd'hui ne sont pas issu du milieu agricole et ne disposent ni de terres en propriété ou issu de bail ruraux des parents
6. De **préserver des terres de bonne qualité** en les exploitant en agriculture Bio et/ou respectant les CDC environnementaux

**Pour se faire cet axe du PLUM est très important**

1. De bien **conserver cet axe du PLUM et ces 163 km de franges**
2. **Développer une politique incitative pour les propriétaires** de terrains concernés pour les mettre à disposition de projet d'agriculture Bio et environnemental... Pas mal d'idées existent pour aider ainsi que des associations pour monter des projets
3. **Protéger aussi l'habitat autour de nuisances** (pesticides, bruit, épandage et odeurs associées...) **ce qui est font des zones tampon et productrices**
4. **Eviter la spéculation immobilière sur ces zones intermédiaires** (le PLUM a bien établi ce qui sera fait en ce sens)

En vous remerciant de cette prise en compte et vous félicitant de ces projets de franges agricoles et paysagère

Cordialement

[REDACTED]

Pour nous remonter une erreur de filtrage, veuillez vous rendre [ici](#)